



Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, Chargé de la Lutte contre la Vie Chère.

ELEMENTS DE LANGAGE

Conférences budgétaires 2026-Préparation du Projet de Loi de Finances (PLF) 2027

Les conférences budgétaires constituent une étape déterminante dans la préparation du Projet de Loi de Finances (PLF) 2027. Elles traduisent la volonté du Gouvernement de construire un budget sincère, réaliste, soutenable et pleinement aligné sur les priorités nationales définies par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Brice Clotaire Oligui Nguema.

- **Pourquoi les conférences budgétaires ?**
 - Les conférences budgétaires permettent de préparer le Projet de Loi de Finances 2027 dans un cadre de dialogue, de transparence et de responsabilité ;
 - Elles interviennent dans le prolongement du Débat d'Orientation Budgétaire tenu devant le Parlement et traduisent les grandes orientations économiques et budgétaires du Gouvernement ;
 - Elles réunissent l'ensemble des administrations concernées afin d'assurer une meilleure coordination des politiques publiques.
- **Les conférences relatives aux recettes**
 - L'objectif est de renforcer la mobilisation des recettes de l'État sans compromettre la dynamique économique ;
 - Les travaux permettront d'identifier de nouvelles sources de recettes et d'améliorer le rendement des ressources existantes ;
 - La priorité est d'élargir l'assiette fiscale, de moderniser les outils des administrations financières et d'améliorer le recouvrement des recettes publiques.
- **Les conférences relatives à la dépense**
 - Les dépenses publiques seront davantage orientées vers les priorités nationales et les résultats attendus par les populations, contenus dans le PNCD ;
 - Chaque crédit budgétaire devra répondre à un besoin clairement identifié et produire un impact mesurable ;
 - Le Gouvernement poursuivra les efforts d'assainissement des finances publiques et de maîtrise de la dépense.
- **Les objectifs poursuivis**
 - Élaborer un budget crédible, sincère et soutenable ;
 - Garantir une utilisation plus efficace des ressources publiques ;
 - Renforcer la transparence dans l'allocation des crédits ;
 - Assurer une meilleure cohérence entre les politiques publiques et les ressources disponibles ;
 - Consolider la stabilité des finances publiques tout en soutenant la croissance économique.
- **Les priorités du PLF 2026**

Le budget 2027 accompagnera les six grandes priorités du projet de société du Chef de l'État que sont :

- l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau ;
- le développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ;



- les infrastructures de transport, le logement et la transformation numérique ;
 - le renforcement du capital humain et de la justice sociale ;
 - la diversification de l'économie et le développement durable ;
 - la consolidation de la gouvernance et des institutions.
- **La méthode retenue**

Après l'ouverture solennelle par le Vice-Président du Gouvernement, Monsieur Hermann IMMOGAULT, les conférences se déroulent en deux étapes complémentaires ;

 - une phase ministérielle consacrée aux orientations stratégiques et aux arbitrages, co-présidées par le Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie-Chère, Monsieur Thierry MINKO et la Ministre de la Planification et de la Prospective, Mme Louise Pierrette MVONO ;
 - une phase technique permettant un examen détaillé des programmes, des recettes et des dépenses avec l'ensemble des administrations concernées.
 - **Ce qui change**
 - Une meilleure coordination entre les ministères ;
 - Une programmation budgétaire davantage orientée vers les résultats ;
 - Une allocation des ressources en fonction des priorités nationales ;
 - Une responsabilisation accrue des administrations dans la préparation et l'exécution du budget.
 - **Message clés**
 - *Pour les partenaires techniques et financiers*

Le Gouvernement poursuit les réformes destinées à renforcer la crédibilité des finances publiques, à améliorer la gouvernance budgétaire et à garantir une gestion responsable des ressources de l'État, conformément aux meilleures pratiques internationales.
 - *Pour la population Gabonaise*

Le budget de l'État n'est pas un simple exercice comptable. Il constitue l'instrument qui permet de financer les politiques publiques, d'améliorer les services essentiels, de soutenir l'investissement et d'accélérer le développement économique et social du Gabon.
 - **Formules de conclusion**
 - « Le Projet de Loi de Finances 2027 sera un budget de responsabilité, de performance et de transformation. »
 - « Chaque franc mobilisé devra produire davantage de valeur au bénéfice des populations. »
 - « Notre ambition est de concilier discipline budgétaire, croissance économique et progrès social. »
 - « Les conférences budgétaires traduisent la volonté du Gouvernement de bâtir un budget plus efficace, plus transparent et davantage tourné vers les résultats. »